



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guéret, le 31/01/2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

France Relance : quatre lauréats creusois pour l'appel à projet « Graines et plants »

Quatre entreprises creusaises font partie des 94 lauréats de la deuxième vague de l'appel à projet « Investissements productifs dans la filière graines et plants » du Plan de relance et de France 2030 :

- la SARL Bertrandie ;
- la SARL MAX Entreprise ;
- l'EARL Pépinière du Haut-Limousin ;
- l'EARL Pépinière Malavaud.

La SARL Bertrandie et l'EARL Pépinière du Haut-Limousin avaient déjà été lauréates de la première vague en 2021.



Adapter le renouvellement forestier au changement climatique

Le renouvellement forestier dans le contexte du changement climatique est amené à se reposer de plus en plus sur les actions de plantation, d'enrichissements et d'accompagnement de la régénération la plus adaptée aux conditions climatiques futures. Les maillons de la filière graines et plants ont un rôle croissant à jouer pour assurer le renouvellement forestier, alors même qu'ils sont également impactés par les conséquences déjà perceptibles du changement climatique (sécheresses, canicules...).

Ce dispositif « Graines et plants » accompagne les lauréats dans leurs investissements pour la modernisation et l'augmentation de leurs capacités de production et vise la résilience face aux défis climatiques. Ce soutien à l'investissement concerne l'amont de la filière bois-forêt et plus particulièrement :

1. Les pépiniéristes forestiers et les projets permettant une meilleure gestion et maîtrise de l'eau (irrigation, forage, réserve d'eau) ainsi qu'une protection renforcée face aux aléas climatiques (protection grêle, matériel ombrage et anti-gel...) :

- l'EARL pépinière du Haut Limousin (Royère de Vassivière) et l'EARL pépinière Malavaud (Pardoux Morterolles) se voient respectivement attribuer une subvention de 19 929 € et de 5 860 €.

2. Les entreprises de travaux sylvicoles et leurs projets visant à la modernisation (compresseurs, semoirs, arracheuses,...) et l'amélioration de la conservation des plants (serres, chambres froides, conteneur frigorifique, pots, plaques de culture,...) :

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Bureau départemental de la communication interministérielle
Victor FLEURY
Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08
Courriel. : pref-communication@creuse.gouv.fr

1/2

 www.creuse.gouv.fr

 Préfète de la Creuse

 Préfète de la Creuse

- la SARL Bertrandie (Pontarion) et la SARL Max Entreprise (Gentioux Pigerolles) bénéficient respectivement de 9 858 € et 40 600 € d'aides.

Un nouvel appel à projet est lancé!

Un nouvel appel à projet ciblé spécifiquement vers les semenciers forestiers a été lancé le 1^{er} février afin d'adapter et de moderniser les infrastructures de production de semences forestières et toute la chaîne de stockage et de transport, de diversifier l'offre en production afin d'améliorer la résilience des peuplements forestiers renouvelés et de garantir un approvisionnement adapté et suffisant en grandes et plants forestiers. La date limite de dépôt des dossiers est le 3 mars 2023.

Vous pouvez trouver le dossier de candidature à cette adresse : <https://agriculture.gouv.fr/lancement-dun-appel-projets-daides-aux-investissements-pour-accompagner-les-entreprises-de>